
Plan de cours

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

Département : Géographie - Histoire - Politique
Nom du cours : Histoire de la civilisation occidentale
Numéro du cours : 330-910-RE
Nom du professeur : Louise Lapicerella (E-235)

Session AUTOMNE 2003

TABLE DES MATIÈRES

	pages
TABLE DES MATIÈRES	ii
PLAN-CADRE DÉPARTEMENTAL	1
SEUILS DE RÉUSSITE	2
FONCTIONNEMENT DU COURS	3
TRAVAIL EXIGÉ DES ÉTUDIANTS ET ÉVALUATION	4
TABLEAU RÉCAPITULATIF	5
MODALITÉS PERSONNELLES D'APPLICATION DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES	5
CALENDRIER	6
CONTENU DU COURS	7
BIBLIOGRAPHIE	9
POLITIQUES DÉPARTEMENTALES	11
QUESTIONS DE LECTURES (1 ET 2)	13

PLAN-CADRE DU COURS HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE

Titre du cours : HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE No du cours : 330-910-RE	Préalables Préparatoire à :	Durée : 45 H Pondération : 2- 1- 3 Unités :
Objectif ministériel : 022L Reconnaître dans une perspective historique les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale		
Éléments du <i>Portrait des diplômés</i> servis par cet objectif <ul style="list-style-type: none">• Expliquer les phénomènes humains sous l'angle des sciences humaines, en utilisant une approche scientifique et critique.<ul style="list-style-type: none">○ en distinguant les principaux faits, notions et concepts reliés à la discipline histoire et transdisciplinaires relativement au phénomène humain;○ en expliquant des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec les auteurs et les réalités concernées• Utiliser des méthodes de travail et de recherche appropriées en sciences humaines<ul style="list-style-type: none">○ en utilisant des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite des études• Communiquer efficacement en français, à l'oral et à l'écrit<ul style="list-style-type: none">○ en communiquant sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement		
Place du cours dans le programme de formation <p>Ce cours fait partie du tronc commun du programme de sciences humaines, programme qui vise à préparer adéquatement les étudiants à des études universitaires mais qui veut aussi contribuer à leur formation générale personnelle. Dans cette optique, une vision historique est essentielle à une compréhension adéquate du monde, et ce cours d'histoire verra à développer chez l'étudiant une sensibilité historique au regard de la réalité occidentale du XXI^e siècle. L'étudiant pourra identifier les étapes clés de l'évolution de la civilisation occidentale et les situer dans le temps et l'espace. Ce canevas de base lui permettra de mieux arrimer les notions acquises lors d'autres cours du programme de sciences humaines.</p>		
Orientation pédagogique du cours <p>C'est un cours d'initiation qui voudra faire partager le plaisir de l'étude de l'histoire. Pour ce faire, il faudra mettre l'étudiant en contact avec le matériel et les outils nécessaires à la réflexion historique : événements, faits, personnages mais aussi notions et concepts de base nécessaires à leur interprétation. Les activités d'apprentissage permettront à l'étudiant de mettre à contribution ses facultés de mémorisation, de compréhension, de synthèse et d'analyse, en tenant compte, toujours, qu'il s'agit ici d'un cours d'initiation.</p>		

Éléments du devis ministériel	Objectifs d'apprentissage	Activités d'apprentissage (ce que l'élève doit faire)	Normes de maîtrise
<p>Rappeler les contributions significatives des civilisations qui sont à l'origine du monde occidental.</p> <p>2. Retracer la façon dont la civilisation occidentale s'est constituée dans son évolution temporelle et spatiale.</p> <p>3. Démontrer l'importance des documents dans la construction des savoirs historiques.</p>	<p>Tâche d'intégration :</p> <p>Reconnaître une ou des principales transformations de la civilisation occidentale à un moment donné de son évolution, en les replaçant dans le cadre temporel et spatial approprié, et en utilisant les concepts nécessaires à l'identification de ces transformations.</p> <p>Pour ce faire, l'étudiant sera amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • situer dans le temps les grandes étapes de l'évolution de la civilisation occidentale • délimiter le cadre spatial de la civilisation occidentale aux étapes clés de son évolution • présenter les principaux faits historiques de la civilisation occidentale • décrire les origines et le développement des principaux caractères de la civilisation occidentale • comprendre la méthode historique à l'aide de documents et de différents points de vue historiographiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active aux exposés théoriques permettant de présenter les faits, notions et concepts et d'interagir avec les étudiants. • Visionnage de différents types de matériel : films, vidéos ou illustrations de sources diverses. • Travaux pratiques, personnels ou en équipe, en classe ou à la maison. • Lectures dirigées. • Examens 	<p>Deux examens qui demanderont à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser adéquatement la chronologie et la cartographie historique; - Choisir les éléments historiques pertinents à la présentation : événements, personnages, documents, points de vue; - Utiliser les concepts nécessaires à l'analyse historique. <p>L'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise la chronologie pour ordonner et comprendre la séquence des événements et les relations qui existent entre eux : ligne de temps, tableau comparatif, tableau synoptique. - Réalise au moins une carte historique lui permettant d'intégrer les notions de localisation, d'espace et de temps. - Répond en classe ou par le biais d'un travail préalable à la maison, à des questions portant sur un ou des chapitres du manuel ou du recueil de textes, portant particulièrement sur les moments clés générateurs de transformations majeures dans la civilisation occidentale et sur les composantes principales des sociétés étudiées. - Des travaux pratiques lui permettent de : mettre en pratique les concepts employés en histoire; utiliser différentes sources d'information, présentées sous différentes formes; distinguer au moins deux interprétations différentes d'un même événement ou d'une même problématique; réaliser l'analyse d'un document de source (un texte, un tableau, un artefact, etc.)

SEUILS DE RÉUSSITE.

Pour réussir le cours, l'étudiant¹ devra obtenir, en moyenne, un minimum de 50% aux examens et contrôles de lectures et 60% sur l'ensemble des évaluations sommatives.

COURS DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES ACQUIS EN SCIENCES HUMAINES (DIASH).

Les étudiants sont invités à conserver tous les documents relatifs à ce cours disciplinaire (plan de cours, notes de cours, documents Coop, etc.) pour leur cours DIASH.

¹ Le masculin est ici utilisé à titre épïcène.

FONCTIONNEMENT DU COURS

Le cours Histoire 910 comporte trois périodes d'enseignement et d'activités d'apprentissage par semaine et exige une moyenne hebdomadaire de trois heures de travail personnel de la part des étudiants.

Les cours théoriques.

Les thèmes dont la description figure plus loin dans ce plan de cours ont été choisis en fonction de leur intérêt, de la richesse de la problématique qu'ils engagent, ainsi que de leur capacité de couvrir le mieux possible les différents aspects de l'évolution du monde occidental. Chaque semaine de la session est consacrée à l'étude d'un sujet déterminé.

Sur chaque thème à l'étude, le professeur apporte des renseignements, des précisions et dégage les éléments significatifs afin de permettre une compréhension d'ensemble. C'est aussi à ce moment que l'étudiant est mis en présence des problématiques particulières des différents facteurs d'explication.

Les cours théoriques visent à établir un dialogue entre le professeur et la classe, à répondre aux attentes et interrogations des étudiants et à susciter des discussions sur les questions fondamentales.

Le cours théorique doit être perçu comme un premier contact avec un thème; il sert d'amorce à une compréhension plus élaborée qui ne peut être atteinte que par un apprentissage personnel de l'étudiant et l'utilisation des autres ressources mises à sa disposition. Afin d'orienter l'étudiant dans son travail, pour chaque thème, le professeur lui précise la démarche adoptée, lui présente la section correspondante du manuel et lui soumet des exigences de travail spécifiques: lectures, questions à résoudre, carte à compléter, textes à analyser, etc.

Les lectures et les travaux pratiques.

L'étudiant doit se procurer un manuel obligatoire : Marc SIMARD et Christian LAVILLE , Histoire de la civilisation occidentale. Une perspective mondiale². Il s'agit d'un outil absolument indispensable à la réussite du cours et il constitue la première source de documentation essentielle à la préparation des contrôles de lectures et des examens. Il devra aussi se procurer un recueil de textes, compilés par le professeur. Il devra avoir ces deux outils, disponibles à la Coop, en main dès la deuxième semaine de cours.

² Voir la description complète dans la bibliographie.

TRAVAIL EXIGÉ DES ÉTUDIANTS ET ÉVALUATION.

Travail personnel de l'étudiant.

La présence au cours est requise³. L'étudiant doit effectuer les activités d'apprentissage prévues par le professeur (se référer au plan-cadre). Ces activités devraient lui permettre d'utiliser adéquatement la chronologie et la cartographie historique; de se familiariser avec des éléments historiques: évènements, personnages, documents, points de vue, etc. et avec les concepts nécessaires à l'analyse historique.

Évaluation.

Durant la session, l'évaluation sommative se présentera sous trois formes: contrôles de lectures, examens et travaux pratiques. Il y aura trois contrôles des lectures obligatoires, valant 15% des points totaux, aux moments indiqués dans le calendrier de la session. Les questions pour les contrôles 1 et 2 sont incluses dans ce plan de cours (voir à la fin); les questions pour le contrôle 3 seront données à huitième semaine de cours. Lors de ces contrôles, la procédure sera toujours la même: six questions seront choisies, au hasard, et les étudiants auront à répondre à cinq des six questions tirées.

Il y aura deux examens et ils vaudront 45% des points totaux. Ils porteront sur la matière vue en classe, complétée par les lectures et les travaux pratiques. Pour la première partie des examens, aucun matériel ne sera permis. Lors de la deuxième partie, l'utilisation du matériel personnel de l'étudiant - sauf le manuel- sera permise.

L'évaluation se fera aussi à l'aide de travaux pratiques: ils vaudront 40% des points totaux. Il s'agira de courts travaux faits en classe (25%) et d'un travail fait à la maison (15%). Toutes les indications méthodologiques nécessaires pour faire ces travaux seront fournies avec les questionnaires.

Il est évident qu'à moins de raisons exceptionnellement sérieuses, aucune absence aux examens ou aux contrôles de lectures ne sera acceptée; un étudiant absent se verra attribuer la note 0. Seule une absence sérieusement motivée (preuve à l'appui) permettra à l'étudiant de se prévaloir d'une modalité de récupération. Aucune modalité de récupération ne s'appliquera aux travaux pratiques faits en classe, quelque soit la raison de l'absence.

En ce qui a trait à l'évaluation formative, tout au long de la session, l'étudiant pourra consulter le professeur à son bureau, durant ses heures de disponibilité (l'horaire sera précisé ultérieurement) ou sur rendez-vous. Aussi, les annotations sur les travaux et examens, les préparations d'examen et les activités en classe (correction des travaux en classe, exercices, débat, travail en équipe, etc.), devraient lui permettre de mener à bien ses apprentissages.

³ La présence en classe sera régulièrement vérifiée

Enfin, afin de favoriser la réussite des étudiants, certains d'entre eux seront convoqués à une rencontre avec le professeur, après la remise du premier contrôle de lectures corrigé. Des rencontres subséquentes pourront avoir lieu, à la demande de l'étudiant.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

* Examens (20%-25%).....	45%
* Contrôles de lectures (5%X3)	15%
* Travaux pratiques en classe	25%
* Travail à la maison	<u>15%</u>
	100%

MODALITÉS PERSONNELLES D'APPLICATION DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE.

Français écrit.

Pour les travaux et les examens faits en classe, perte d'un dixième de point (0,1) à partir de la onzième faute; pour les travaux faits à la maison, perte d'un dixième de point à partir de la sixième faute. Ces pertes ne sont pas récupérables. De plus, le professeur se réserve le droit de refuser un travail dont le français serait d'une faiblesse manifeste.

Retard dans la remise des travaux.

Une pénalité sera appliquée à tout travail en retard. L'absence au cours la journée de la remise du travail ne pourra excuser le retard, sauf cause exceptionnelle, preuve à l'appui. Pénalité: perte d'un demi-point (0,5) pour chaque jour de retard, incluant le samedi et le dimanche, jusqu'à concurrence de 10% des points totaux alloués au travail. Aucun travail ne sera accepté après une semaine de retard.

Présentation matérielle des travaux écrits.

À moins d'indications contraires, et sous peine de se voir refusé, tout travail remis par l'étudiant (fiches, travaux pratiques, examens, etc.) sera écrit à l'encre, sur le recto des feuilles, uniquement; il se doit d'être propre et écrit lisiblement. Il doit toujours comporter les éléments suivants: le nom de l'étudiant, le numéro du groupe, un titre pertinent et être paginé; une pénalité sera appliquée, la perte d'un dixième de point (0,1), pour tout manquement à ces indications.

CALENDRIER DE LA SESSION

1. Début des lectures obligatoires. Voir à se procurer le manuel obligatoire et le recueil de textes.
2. Travail pratique 1 en classe.
3. Contrôle de lectures 1 (5%).
4. Travail pratique en classe 2. Remise des contrôles de lectures corrigés et prises de rendez-vous pour les étudiants convoqués à une rencontre avec le professeur.
5. Travail pratique en classe 3.
6. Contrôle de lectures 2 (5%).
7. Travail pratique lié à l'examen; remise des indications nécessaires à la préparation de l'examen de mi-session.

Congé et journées pédagogiques.

8. EXAMEN DE MI-SESSION (20 %). Remise des directives pour le travail (15%) à faire à la maison.
9. Activités de la semaine des Sciences humaines. Cours régulier.
10. Travail pratique en classe 4.
11. Travail pratique en classe 5.
Remise par les étudiants du travail fait à la maison.
12. Travail pratique en classe 6.
13. Contrôle de lectures 3 (5%).
14. Travail pratique lié à l'examen final. Remise des indications nécessaires pour la préparation de l'examen.
15. EXAMEN FINAL (25%).

CONTENU DU COURS

INTRODUCTION

1. Présentation du cours 330-910-RE.
2. Les caractéristiques de la discipline histoire.
3. Les caractéristiques de la civilisation occidentale.

Dans le manuel, lectures complémentaires:

- Chapitre 1: p. 3-13.
- Chapitre 3: p. 46.

1. L'ANTIQUITÉ : DES ORIGINES À 476.

1.1 Le monde gréco-romain.

- 1.1.1 La société, un exemple: le monde romain.
- 1.1.2 Héritages: la Grèce, Rome et l'Occident.

Dans le manuel:

- Chapitre 3: p. 45-49; 55-58; 63-68; 70-72; 76-80.
- Chapitre 4: p. 90-94; 98-106.

2. LE MOYEN ÂGE : 476 À 1453.

2.1 Repères chronologiques et géographiques.

2.2 Évolution socio-économique du monde médiéval.

2.3 Évolution politique du monde féodal.

2.4 Vie intellectuelle, culture et religion.

Dans le manuel:

- Chapitre 4: p. 95-97; 106-112; 114-118; 121-129.
- Chapitre 5: p. 133-146; 149-169.

3. LE XVI^e SIÈCLE.

3.1 La Renaissance.

3.2 La Réforme et la Contre-Réforme.

3.3 L'économie-monde: le mercantilisme, du XVI^e au XVIII^e siècle.

Dans le manuel:

- Chapitre 6: p. 173-207.
- Chapitre 7: p. 221-235.

4. LES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

4.1 Évolution politique.

4.2 Évolution intellectuelle.

4.2.1 La révolution scientifique.

4.2.2 Le siècle des Lumières.

Dans le manuel:

- Chapitre 7: p. 237-249.

- Chapitre 8: p. 254-262.

5. LES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES: LES RÉVOLUTIONS.

5.1 La révolution américaine (1776-1783).

5.2 La révolution française (1789-1815).

5.3 La révolution industrielle.

Dans le manuel:

- Chapitre 8: p. 262-281.

- Chapitre 9: p. 291-296.

6. L'OCCIDENT AU XIXe SIÈCLE (Jusqu'à la Première Guerre mondiale)

6.1 Les suites de la révolution industrielle: libéralisme versus socialisme; impérialisme.

6.2 Démocratie et nationalisme.

6.3 Sciences et culture.

Dans le manuel:

- Chapitre 8: p. 281-288.

- Chapitre 9: p. 296-327.

7. L'OCCIDENT AU XXe SIÈCLE: LE NOUVEL ORDRE MONDIAL.

7.1 Guerres et civilisation.

7.2 Bilan du siècle, vu du XXIe...

Dans le manuel:

- Chapitres 10 et 11.

BIBLIOGRAPHIE

Outils pour compléter ce cours :

- Indispensable , le livre obligatoire vendu à la Coop :

SIMARD, Marc et Christian LAVILLE, Histoire de la civilisation occidentale. Une perspective mondiale, Saint-Laurent (QC), ERPI, 2000, 466 p.

- Complémentaires:

Collège Édouard-Montpetit, Centre des ressources didactiques.
Normes de présentation matérielle des travaux écrits,
Longueuil , Collège Édouard-Montpetit, 1995, 42 pages.

Dionne, Bernard, Pour réussir, Guide méthodologique pour les études et la recherche, Laval (QC), Éditions Études Vivantes (3e édition), 1998, 272 p.

En complément, plusieurs manuels traitent de l'histoire de la civilisation occidentale. Ceux-ci vous permettront, selon vos besoins, de revoir des notions et d'élargir votre point de vue sur un sujet en le confrontant à d'autres analyses de même niveau.

ANGRIGNON, Pierre et Jacques G. RUELLAND. Civilisation occidentale. Histoire et héritages. Montréal : Les Éditions de la Chenelière, 1995, 497 pages.

BRUNET, A. La civilisation occidentale. France : Hachette, 1985.
(coll. "Faire le point") 287 pages.

CARPENTIER, Jean et François LEBRUN (dir.). Histoire de l'Europe. Paris : Seuil, 1990. (coll. "Points Histoire", H157) 620 pages.

DELOUCHE, Frédéric et al. Histoire de l'Europe. Paris : Hachette, 1992. 383 pages.

DIONNE, Bernard et Michel GUAY. Histoire et civilisation de l'Occident. Montréal : Éditions Études Vivantes, 1993 (2^e édition). 533 pages.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. L'Europe. Histoire de ses peuples. Paris : Perrin, 1990. 423 pages.

LANGLOIS, Georges et Gilles VILLEMURE. Histoire de la civilisation occidentale. Montréal : Beauchemin, 1996. 378 pages.

TESSIER, Yves. Histoire de la civilisation occidentale. Montréal : Guérin, 1995, 436 pages.

WILLIS, F. Roy. Civilisation occidentale. Montréal : Guérin, 1992 (traduction de l'édition anglaise de 1985). 2 tomes.

On retrouve à la bibliothèque plusieurs autres outils utiles pour parfaire vos connaissances et vous retrouvez en tout temps dans la matière. Notons par exemple:

Atlas historique: de l'apparition de l'homme sur la terre à l'ère atomique. Paris, Perrin, 1987 635 pages.

CROUZET, Michel(dir.), Histoire générale des civilisations. Paris, Presses universitaires de France, 1967-1969, 7 volumes.

DROZ, Bernard et Anthony ROWLEY, Histoire générale du XXe siècle, s.l., Seuil, 1986-1987,4 tomes.

DUBY, Georges et Philippe ARIES, Histoire de la vie privée. Paris, Seuil, depuis 1985, 5 volumes.

DUCHET-SUCHAUX, Gaston et Monique. Guide chronologique de l'histoire du monde. France: Hachette, 1992. (Collection " Hachette Éducation"),463 p.

MOURRE, Michel. Dictionnaire encyclopédique d'histoire. Paris : Bordas, 1978. 8 volumes.

-----Dictionnaire d'histoire universelle. Paris : éditions universitaires, 1968.

-----Le Petit Mourre. Dictionnaire de l'histoire. Paris : Bordas, 1994. 991 pages.

Une revue intéressante :

L'histoire (revue française).

POLITIQUES DEPARTEMENTALES D'EVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ÉTUDIANT

Tous les éléments de la politique institutionnelle d'évaluation de l'apprentissage s'appliquent. L'étudiant est prié d'en prendre connaissance en consultant l'Agenda étudiant, particulièrement les sections concernant :

- la pondération des notes (4.2);
- l'évaluation des travaux et des examens (4.4 et 4.5);
- les corrections des travaux et examens (4.6);
- les révisions de notes (modalités de traitement des révisions , en cours de session et en fin de session - 4.8);
- le plagiat (4.9);
- la confidentialité (4.11);
- les mentions au bulletin cumulatif: IN (Incomplet), EC (Échec)- (4.12).

Aux éléments de la politique institutionnelle, s'ajoutent les spécifications suivantes du département de géographie-histoire-politique.

1. Évaluation du français écrit, de la présentation matérielle et de la méthode dans les travaux et les examens.

Le département de géographie-histoire-politique accorde une importance particulière à l'acquisition d'une maîtrise suffisante de la langue par les étudiants. C'est par cet outil qu'ils prennent contact avec les sources de documentation et expriment leur niveau de connaissance et de compréhension des sujets étudiés.

Dans le cadre des cours du département, les étudiants sont appelés à développer des habiletés aux niveaux de la lecture, de l'écriture, de l'utilisation d'un vocabulaire et d'un niveau de langage appropriés, de l'organisation de la pensée et du respect des normes méthodologiques usuelles. L'atteinte de ces objectifs est évaluée.

Les professeurs tiennent compte de la qualité de la présentation matérielle et de la langue (orthographe, morphologie, syntaxe) dans l'évaluation des travaux et examens.

Les professeurs peuvent refuser un travail pour ses défauts de présentation matérielle ou pour ses fautes de français. Dans ce cas, ils demandent à l'étudiant de reprendre le travail.

Une pénalité pouvant atteindre 10% de la note est imposée aux travaux et examens contenant des fautes d'orthographe et de syntaxe. Les modalités d'application de cette pénalité sont précisées aux étudiants.

Les règles de présentation matérielle des travaux exigées par le département sont celles contenues dans le guide institutionnel "Normes de présentation matérielle des travaux écrits". Ce guide est en vente à la Coopérative du Collège.

2. Présence aux cours et aux examens

La présence aux cours est requise. Une étudiant absente à un examen se voit attribuer la note 0 pour cet examen. Une étudiant absente, pour un motif sérieux, à un examen doit rencontrer le professeur dès son retour au Collège afin de s'informer des modalités de récupération ou de reprise. Dans le cas d'abus ou de motif non fondé, le professeur peut refuser le droit à une récupération ou à une reprise.

3. Retards dans la remise des travaux.

Les professeurs fixent une date limite pour la remise des travaux. Dans le cas où l'étudiant remet son travail après la date limite, le professeur peut refuser le travail ou enlever des points allant jusqu'à 10% de la note par jour de retard.

4. Cas de plagiat.

Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne la note 0 pour l'examen ou le travail en cause. Un rapport de l'événement peut être rédigé par le professeur et transmis au directeur des Services pédagogiques par le coordonnateur de département. Dans le cas de récurrence, l'étudiant se voit attribuer la note 0 pour le ou les cours concernés.

Il est formellement interdit de présenter un même travail à plusieurs professeurs à moins d'entente préalable avec les professeurs concernés.

Tout travail prétendument personnel mais tiré textuellement, en tout ou en partie, d'un ouvrage ou d'un périodique est considéré comme un plagiat. Il revient au professeur de juger de l'ampleur du plagiat et d'imposer des pénalités. Un travail entièrement plagié se verra attribuer la note 0.

L'étudiant prise en flagrant délit de plagiat durant un examen se voit attribuer la note 0 pour cet examen.

5. Révision des notes.

Avec toute demande de révision des notes, l'étudiant doit absolument transmettre les documents pertinents, c'est-à-dire les travaux et examens corrigés dont elle conteste l'évaluation.

Faute de quoi, à moins que la contestation ne porte que sur une erreur technique (addition erronée, mauvaise transcription, etc.), le comité départemental de révision des notes refuse d'étudier la demande.

6. Caractère confidentiel des résultats.

Afin de préserver le caractère confidentiel des résultats scolaires, le professeur ne se servira que du numéro de l'étudiant lors de l'affichage public des notes.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE. UNE PERSPECTIVE MONDIALE.

REMARQUES

- Le livre de Marc Simard et de Christian Laville est un volume obligatoire. C'est un outil d'apprentissage indispensable qui contient des renseignements utiles présentés sous diverses formes : chronologies, cartes, tableaux, illustrations, textes, etc. Apportez votre manuel à chaque cours car nous nous y référerons tout au long de la session.

- Vous répondez aux questions en fonction des informations disponibles dans le manuel, uniquement. Pour y répondre, il faut utiliser son esprit de synthèse et, dans la mesure du possible, ne pas recopier textuellement les phrases du manuel. Longueur des réponses: la plupart du temps, quelques phrases complètes sont suffisantes pour bien expliquer l'essentiel.

- L'utilisation des fiches ou notes de lecture ne sera PAS permise durant les contrôles de lecture. Il faut donc étudier les réponses avant chaque contrôle.

QUESTIONS POUR LE PREMIER CONTRÔLE DE LECTURES (3e SEMAINE DE COURS).

CHAPITRE 3: p. 45-49; 55-58; 63-68; 70-72; 76-80.

1. Lesquelles de leurs caractéristiques les peuples indo-européens ont-ils léguées à la civilisation occidentale? Les deux principales.
2. En quoi la religion des Hellènes se distingue-t-elle des religions de Mésopotamie et d'Égypte antiques? Trois différences.
3. Quelles sont les principales caractéristiques de la condition des femmes dans la Grèce antique? Résumez-les en cinq-six lignes.
4. Que privilégie la tradition philosophique qui se réclame d'Aristote?
5. Quels éléments (cinq grands secteurs ou domaines) de la civilisation étrusque ont été assimilés par les Romains?
6. Quels sont les principales manifestations de l'hellénisation (culture grecque) de Rome au IIe siècle av. J.-C.? Résumez en cinq-six lignes.

CHAPITRE 4: p. 90-94; 98-106.

7. Quelles sont les grandes lignes de la romanisation des populations de l'Empire? Résumez en cinq-six lignes.
8. Quelle notion du droit les Romains créèrent-ils? *Suite, p. suivante.*

9. Dans quel domaine littéraire les Romains ont-ils particulièrement excellé et quels sont ses trois objectifs?
10. Quelles sont les principales composantes de la crise morale qui affecte l'Empire romain à partir du IIIe siècle?

**QUESTIONS POUR LE DEUXIÈME CONTRÔLE DE LECTURES
(6e SEMAINE DE COURS).**

CHAPITRE 4: p. 106-112; 121-129.

11. Quel élément devient la donnée fondamentale du Moyen Âge naissant et pourquoi le devient-il?
12. Quelles traditions juridiques les Germains implantent-ils dans les territoires conquis sur l'Empire romain? Les énumérer MAIS aussi donner des exemples pour les illustrer.
13. Quels rôles jouent les monastères bénédictins en Occident? Il y en a plusieurs; résumez en cinq-six lignes.
14. Quels sont les effets exercés par l'Église chrétienne sur les sociétés barbares? Il y en a quatre; les résumer en quatre courtes phrases.
15. Pour quelles raisons l'État carolingien est-il fort réduit par rapport aux États modernes ou même à l'État romain? Il y en a quatre; les énumérer.

CHAPITRE 5: p. 133-137;161-169.

16. Quel est le fondement de l'ordre féodal? Énoncez le principe puis expliquez-le en cinq-six lignes.
17. Par quels moyens (2) l'Église catholique tente-t-elle de contenir les conflits entre seigneurs dans la société féodale? N'oubliez pas de dire en quoi consiste ces moyens.
18. Quel est le principal facteur de la révolution agricole? Pourquoi est-il le principal facteur?
19. Quels facteurs favorisent la croissance urbaine et le commerce au Moyen Âge?
20. Quelles sont les principales causes de la diminution de la population en Europe à partir du milieu du XIVe siècle?